



## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets année 2008

Le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 a introduit la rédaction d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets à présenter par le représentant de l'EPCI à son assemblée délibérante. L'article 1<sup>er</sup> alinéa 1 de ce décret prévoit que ce rapport doit être présenté à l'organe délibérant compétent au plus tard dans les six mois suivant la clôture de l'exercice concerné. L'objet de cette délibération concerne le rapport de l'année 2008.

Les communes membres de la Communauté de communes « Essor du Rhin » pour lesquelles cette dernière exerce la compétence en matière d'élimination des déchets, devront être destinataires de ce rapport en vue de sa prise en connaissance par les Conseils municipaux respectifs avant le 30 septembre 2009. Le rapport comprendra l'analyse technique, financière et statistique.

### 1. Indicateurs techniques

#### 1.1. Les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)

On entend par OMR les ordures ménagères restantes après les différentes collectes sélectives.

Sept communes sont concernées par cette collecte en porte-à-porte à raison d'un passage hebdomadaire (Balgau est rattachée pour ce service au SIVOM du Pays de Brisach) :

- Blodelsheim : 1643 habitants
- Fessenheim : 2273 habitants
- Hirtzfelden : 1092 habitants
- Munchhouse : 1569 habitants
- Roggenhouse : 466 habitants
- Rumersheim-le-Haut : 1055 habitants
- Rustenhart : 778 habitants

Total : 8876 habitants (recensement 2006)

Le prestataire de service est l'entreprise COVED (anciennement VIDOR) à UNGERSHEIM (68) pour la collecte et le transport des déchets ménagers et ce sur la base d'un marché sur appel d'offres ouvert jusqu'au 31.12.2009 (contrat de 5 ans). Le ramassage se fait par sacs non personnalisés.

Les déchets des sept communes (hors Balgau) vont à l'usine d'incinération de Sausheim gérée par le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne.

#### 1.2. Les autres déchets

Les autres déchets sont collectés en déchèteries ou dans les bornes de PAV (Points d'Apport Volontaire).

### **a) Les déchèteries**

Les déchèteries sont au nombre de sept : Blodelsheim – Fessenheim – Hirtzfelden – Munchhouse – Roggenhouse – Rumersheim-le-Haut et Rustenhart.  
Fessenheim partage la déchèterie avec Balgau.

#### **Les déchets collectés :**

*Papiers/cartons - verre usagé – flacons plastiques - déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) depuis le 1/6/2008 – ferraille – déchets encombrants – petits gravats – batteries – piles – ampoules - déchets ménagers spéciaux – phytosanitaires – vêtements (dans certaines déchèteries seulement) – huiles moteurs usagées et huiles végétales de fritures – bois - déchets verts.*

Les déchets artisanaux et industriels ne sont pas acceptés dans les déchèteries.

#### **Le parc des conteneurs et bennes en déchèteries :**

- Verre : 13 conteneurs de 4 m<sup>3</sup>
- Papiers-Cartons : 7 conteneurs de 30 m<sup>3</sup>
- Plastiques : 5 conteneurs de 5 m<sup>3</sup> et 3 conteneurs de 30 m<sup>3</sup> .

Tous ces déchets sont amenés par les usagers dans les déchèteries. Les sept déchèteries disposent de quais facilitant l'accès aux bennes.

Les déchèteries sont ouvertes en moyenne 1 à 2 jours par semaine.

Faisant suite aux modifications statutaires en août 2006, le Conseil communautaire, par délibérations de mars et octobre 2007 a clarifié la gestion des déchèteries.

La Communauté de communes prend dorénavant en charge un certain nombre d'heures d'ouverture. Le quota d'heures d'ouvertures pris en charge est fonction de la taille de la commune, soit pour 2008 :

- Roggenhouse et Rustenhart : 4 heures/semaine.
- Hirtzfelden et Rumersheim-le-haut : 5 heures/semaine.
- Blodelsheim et Munchhouse : 6 heures /semaine.
- Fessenheim/Balgau : 11 heures/semaine.

S'ajoute à cela 2 heures /mois pour chaque commune (entretien avant/après ouvertures).

Le personnel des déchèteries reste communal et donc sous la responsabilité des communes au tarif horaire de 15 €, sauf pour Munchhouse et Roggenhouse (depuis le 1/11/2008) dont le personnel dépend de la société IDEENOV.

La Communauté de Communes est par contre totalement responsable de la gestion et de l'exploitation des déchèteries (entretien, acquisitions, mises aux normes...).

### **b) Les bornes de PAV (Points d'Apport Volontaire) :**

Les PAV sont en libre accès.

#### **Le parc des conteneurs est le suivant :**

- Verre : 26 conteneurs de 4 m<sup>3</sup>,
- Papiers-Cartons : 13 conteneurs de 4 m<sup>3</sup>
- Plastiques : 14 conteneurs de 4 m<sup>3</sup>

## 2. Indicateurs financiers

La gestion des déchets est déléguée par contrat à des entreprises qui sont prestataires de services.

### 2.1. Bilan annuel

Nature des déchets	Transport/Traitement	Quantité (en tonnes)	Coût (en €TTC)
Ordures Ménagères Résiduelles	COVED (collecte + transport)	1827	147 852,94€
Verre usagé	UIOM <sup>1</sup> – Sausheim (traitement)	425	184 070,76€
	RECYCAL		16 336,86 €
Plastiques	SCHROLL Colmar SAS	66	39 555,40 €
Papiers – cartons		478	69 097,54 €
Gravats	Transport et nivellement par WERNER et/ou SAUTER SAS		7 437,88 €
Ferraille	Ferrailleurs locaux – FALLER-SOMETALOR		0
D.3.E. <sup>2</sup>	OCAD3E -- ECOLOGIC	42	5431,04 €
O.M.E. <sup>3</sup>	COVED	599	104 321,75 €
D.D.M. <sup>4</sup>	TREDI Peinture Organique et Chimique	7,2 5,3	24 485,15 €
Batteries	Ferrailleurs locaux - FALLER – SOMETALOR	-	-
Huiles de friture	Service Antipollution de l'Est	0,7	135,04 €
Huiles moteurs	Société de Récupération et de Régénération des Huiles Usagées	(4300 litres) 3,9	-
Déchets verts	TERRALYS Livraison compost mai 08	1359	48 674,58 € 979,88 €
Gardiennage déchèteries	IDEENOV + Remboursement aux communes		37 169,41 €
Entretien	I S S Mulhouse		6785 €
Divers travaux			3809,13 €
			696 142,36 €

1: UIOM = Usine d'Incinération des Ordures Ménagères

2: D3E = déchets d'équipements électriques et électroniques

3: O.M.E. = Ordures Ménagères Encombrantes

4: D.D.M. = Déchets Dangereux des Ménages

### 2.2. Redevance 2008

Montant de la redevance par foyer :

- Foyer 1 personne : 94,50 €/an
- Foyer 2 personnes : 126 €/an
- Foyer 3 personnes : 157,50 €/an
- Foyer 4 personnes et + : 189 €/an

Augmentation de 5% par rapport à 2007 décidée au BP 2008

Une redevance spéciale est appliquée aux entreprises d'un montant de 189 €/an

### 2.3. Synthèse

#### Dépenses :

⇒ Coût de collecte, transport et traitement des O.M.R. (€TTC) :	331 923,70 €
⇒ Coût de gestion des déchèteries & PAV (€TTC) :	<u>364 218,66 €</u>
<b>Coût total</b>	<b>696 142,36 €</b>

#### Recettes :

⇒ Montant de la redevance des ordures ménagères encaissé :	508 561,94 €
⇒ Soutiens Eco-Emballages : (versements courant 2008) <sup>1)</sup>	86 819,43 €
⇒ Revente du verre à BSN :	8 204,04 €
⇒ SIVOM Pays de Brisach pour Balgau : (chiffres 2007)	13 737,36 €
⇒ VALORPLAST (plastiques) :	6 173,71 €
⇒ SAS COLMAR VIEUX PAPIERS (Schroll)	29 821,53 €
⇒ ECOFOLIO	7 439,25 €
⇒ OCAD3E :	<u>2 626,92 €</u>
<b>Recettes totales :</b>	<b>663 384,18 €</b>

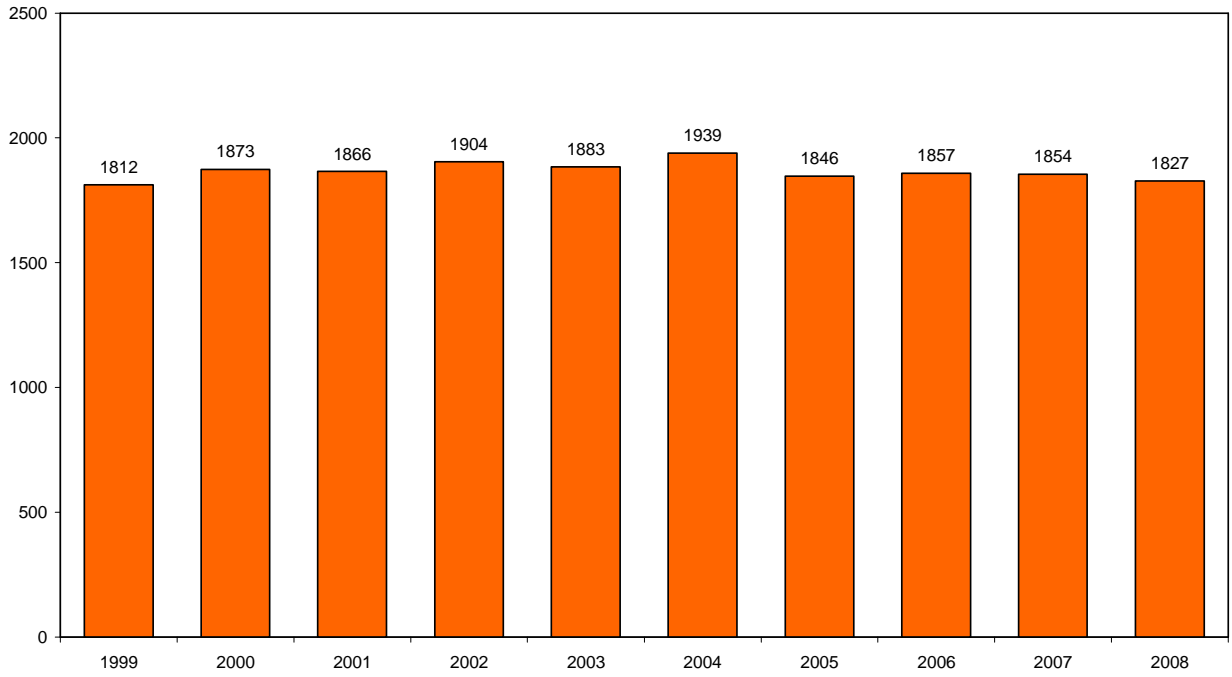
<sup>1)</sup> Le contrat avec Eco-Emballages a été établi pour 5 types de matériaux : verre, papier-carton, plastiques, acier, aluminium. Concernant les métaux (cannettes, boîtes de conserve...), les administrés sont invités à les déposer dans leur poubelle. Acier et aluminium sont ensuite récupérés après incinération dans les mâchefers. Le plastique, le papier-carton et le verre sont collectés dans les conteneurs des déchèteries et en P.A.V.

### 2.4. Commentaires

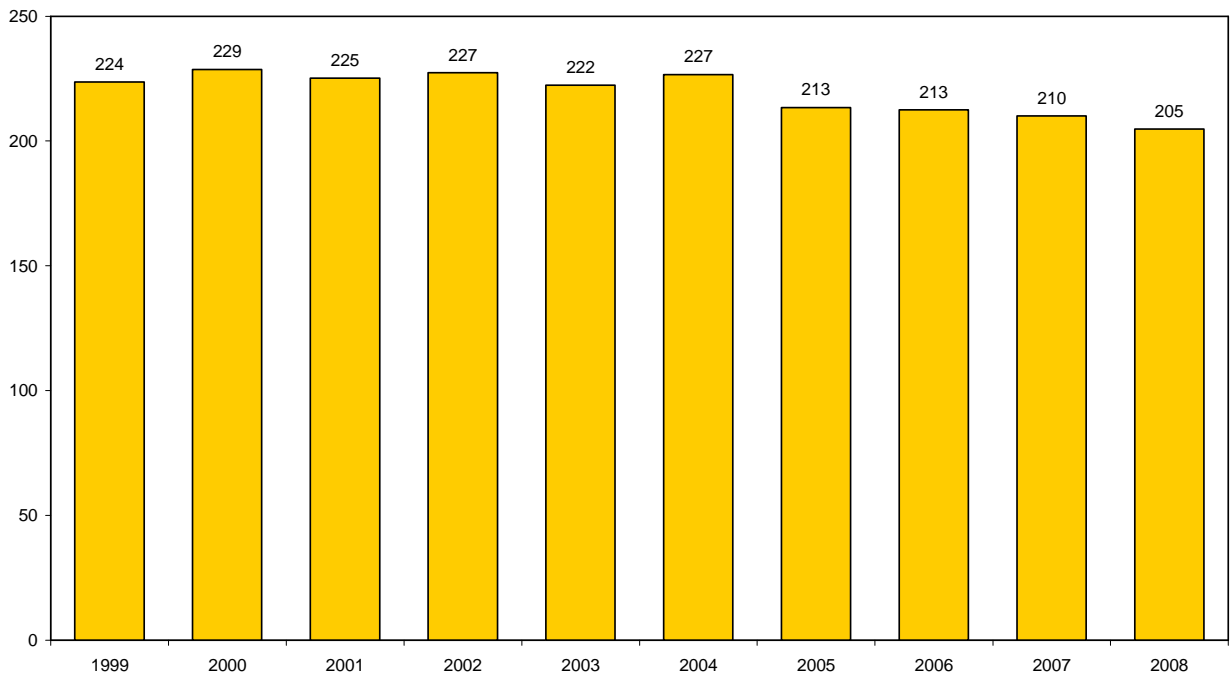
Le service est déficitaire de 32 758,18 €. Ce déficit est couvert par le budget général.

### 3. Indicateurs statistiques

Omr collectées (en tonnes)

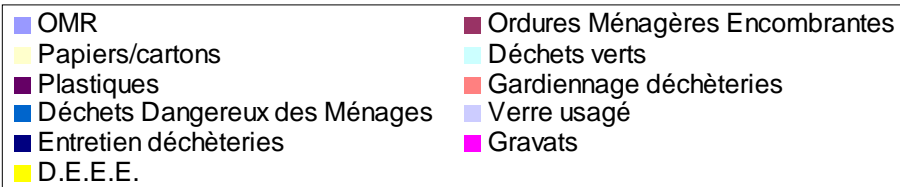
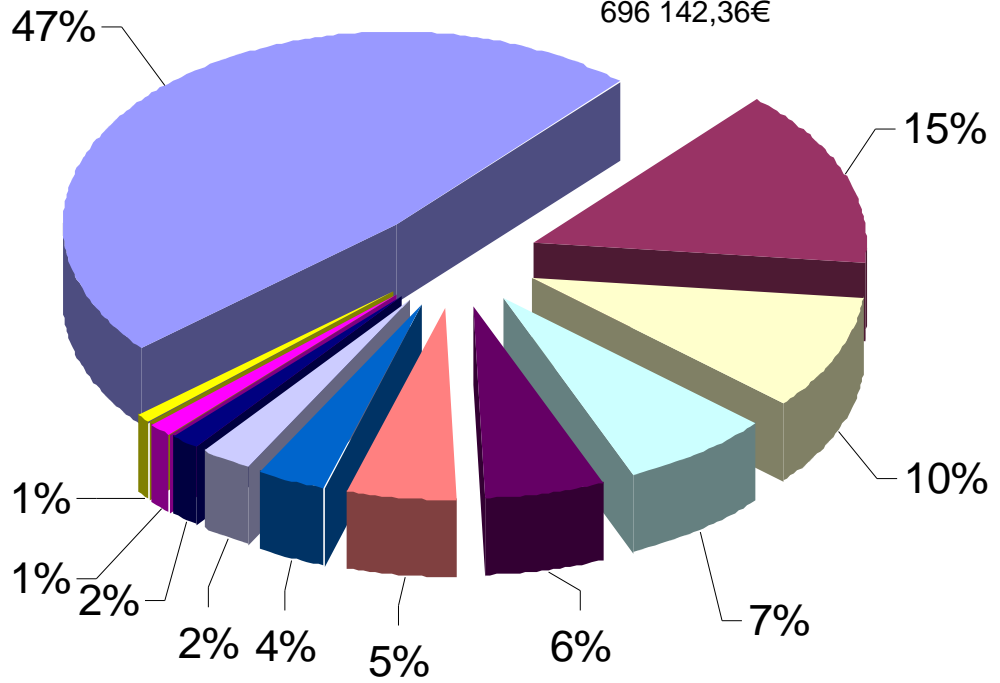


OMR collectées par habitant (en kg)



### Répartition des coûts OM

696 142,36€



### Répartition des recettes OM

663 384,18€

